

L'ÉCHO DE Garat

Hiver 2023



*l'jhorneau
d'jhour d'aneut
et d'aut'foués**

* le journal d'aujourd'hui et d'autrefois

COMMUNE
DE
Garat

SOMMAIRE

Liberté • Égalité • Fraternité



MAIRIE

4-5 ► RETOUR EN IMAGES
ACTUALITÉS

6 ► FOCUS

7-8 ► PROJET
TRAVAUX

8 ► HISTOIRE

9 ► SANTÉ
ENVIRONNEMENT

10 ► ASSOCIATIONS

11 ► INFOS PRATIQUES

12 ► AGENDA



▶ EDITO

Garat

Chères Garatoises, Chers Garatois,

Nous arrivons au terme de l'année 2022. Une année pour laquelle la municipalité, les associations et les différents acteurs qui œuvrent sur la commune ont fait leur maximum pour le «Bien vivre à Garat».

Cette période de fin d'année avec ses illuminations, les fêtes qui se préparent, les familles qui se retrouveront autour d'un moment de partage et de convivialité nous aideront tous à vouloir laisser cette année 2022 derrière nous pour aborder avec plein d'espoir cette nouvelle année.

L'implication grandissante du milieu associatif nous permet de vous conter, au travers des pages de votre bulletin, les dernières manifestations qui ont eu lieu sur la commune. Vous y retrouverez également, entre autre, les derniers travaux de voirie.

Mais également quelques informations moins agréables comme des dépôts sauvages... Des incivilités continuent sur la commune comme ailleurs et nous vous relatons ces faits pour que chacun garde à l'esprit que chaque petit geste compte pour maintenir notre commune dans un environnement agréable.

Garat, comme bien d'autres communes, connaîtra en début d'année la réalisation du recensement. Pour se faire la mairie a procédé au recrutement d'agents recenseurs officiellement chargés de récolter et de transmettre à la mairie puis à l'Insee vos formulaires précisément remplis. Je compte sur chacun de vous pour leur réserver un bon accueil.

Je vous laisse prendre connaissance de votre bulletin communal qui retrace donc les dernières actions réalisées sur notre territoire. Vous y découvrirez également le portrait d'une artiste créatrice locale (on peut se récréer même à la campagne) ainsi que des infos sur la vie de notre commune.

2022 s'éloigne pour céder la place à 2023, année de sobriété économique mais une année riche en événements associatifs, festifs et conviviaux !

A tous, je vous souhaite une bonne lecture et passez de joyeuses fêtes de fin d'année.

Henri Ramat
Maire de Garat

▶ ILS SE SONT DITS «OUI» EN 2022 À GARAT

Environ 220 000 couples se marient chaque année en France. Pendant 2 ans, célébrer son mariage s'est révélé être un vrai casse-tête à tel point que nombre de couples ont préféré reporter l'évènement. Cet adage ne se vérifie pas du tout dans notre commune où 4 mariages ont été célébrés en 2019, 8 en 2020 et 6 en 2021. Et ce n'est pas moins de 15 unions qui ont été célébrées en la mairie de Garat cette année par monsieur le Maire et les 3 adjoints officiers d'État civil. On note également 7 couples qui ont préféré opter pour un PACS.

Nous renouvelons tous nos vœux de bonheur à tous ces couples qui ont décidés de franchir ce cap symbolique de l'union !



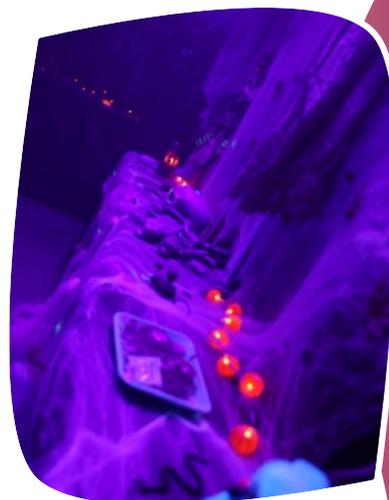


▶ DÉFILÉ HALLOWEEN

Cette année encore, le CCAS de la commune a organisé le défilé d'halloween.

La pluie a laissé tranquille les presque 150 enfants qui ont déambulés dans le lotissement du centre bourg pour se rendre jusqu'à « la maison de l'horreur », l'incontournable passage du défilé pour les plus courageux. De nombreux cris se sont fait entendre par la foule qui attendait à l'extérieur augmentant la peur des plus réticents à entrer. Il semblerait que tous ceux qui ont osé s'aventurer dans la maison en soient ressortis vivants...

Un moment fort apprécié par les petits comme les grands !



▶ SENSIBILISATIONS ET FORMATIONS POUR LA POPULATION DE GARAT

En matière de sécurité et de santé, le partage d'informations, les bonnes pratiques et les gestes qui sauveront des vies, sont essentiels. A ce titre, la municipalité a organisé des rencontres avec les forces de l'ordre et les pompiers de la Charente.

C'est ainsi que le 16 novembre dernier, la gendarmerie d'Angoulême est venue sur le territoire de la commune afin de donner ou redonner les clés qui permettront de mieux se protéger, protéger son véhicule ou son habitation. Une centaine de personnes est venue à ce rendez-vous riche en enseignements.

Tout dernièrement, ce sont les sapeurs-pompiers d'Angoulême et plus précisément leur section secourisme qui sont venus former des habitants de la commune aux gestes de premiers secours et à l'utilisation d'un défibrillateur.

D'autres rencontres se tiendront sur l'année 2023.



**SECTION SECOURISME
UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
CHARENTE**



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2022

Le devoir de mémoire nous rassemble une nouvelle fois devant le monument aux morts de Garat. Le soleil présent ne suffit pas à réchauffer pleinement la foule qui s'est déplacée pour rendre hommage à tous ces soldats tombés au combat au nom de la liberté lors de ce conflit qui devait être le dernier. « La der des ders » qu'ils disaient. Impensable d'imaginer qu'un conflit de cette ampleur et de cette cruauté puisse avoir à nouveau lieu.

La lecture par les enfants de la classe de CM2 des courriers de soldats envoyés à leurs familles alors qu'ils étaient au front montre toute l'horreur, la difficulté et la force qu'ils ont eue pour, chaque jour, continuer de se battre contre cet ennemi venu envahir nos villages et campagnes. Comme l'a rappelé Jacques LACOTTE, en l'absence du président de l'amicale des anciens combattants, nos soldats ont luttés et luttent toujours aujourd'hui aux 4 coins du monde pour défendre nos libertés contre la folie meurtrière de quelques individus qui ne voient qu'au travers de la guerre. Egalement lors de cette cérémonie, Christophe GODBILLOT a reçu la médaille de porte-drapeau.



MARRE DE NE FAIRE QUE DES AVIONS EN PAPIER ? DÉCOUVREZ L'ACTIVITÉ DE VIRGINIE !

Peut-être appréciez-vous de vous détendre, de vous retrouver en effectuant quelque chose d'utile et de joli, fruit de votre inventivité et de votre dextérité... Ces dernières années ont donné maintes occasions de mettre nos vies et nos nerfs à rude épreuve. D'ailleurs, force est de constater que nous avons dû bouleverser les habitudes et revoir nos façons de fonctionner pour revenir à des modes plus traditionnels, plus élémentaires parfois.

A la recherche de nouvelles inspirations, pour faire plaisir, répondre à ses besoins, le « do it yourself » occupe une place de choix dans les foyers avec pour idée directrice, celle de partager.

FOCUS



MARRE DE NE FAIRE QUE DES AVIONS EN PAPIER ? DÉCOUVREZ L'ACTIVITÉ DE VIRGINIE !

Parmi ces arts conciliants le bien-être et « l'apprentissage utile » (certains parlent même de thérapie par l'art), figure l'art de créer par

Issue d'une formation en horticulture, la créatrice aime à proposer la fabrication de pliage de papier fleuri ou de fleurs en papier.

Si l'origami reste la plus populaire des techniques de pliage, il n'en va pas moins que toutes ces techniques de travail du papier ont des vertus méditatives. L'origami devient un moyen d'ornement d'objets, de présents divers tels que des stylos plumes, des bijoux et objets décoratifs permettant à chacun de trouver un présent à offrir tout au long de l'année.

le pliage ou le collage... A quelques pas d'ici, sur notre commune, nous avons rencontré une passionnée qui a accepté d'expliquer en quoi consistent ces arts de concevoir.

Si l'enfance est une mer qui conditionne l'océan de la vie adulte, c'est ce qui semble être le cas pour Virginie BARSKI dont les parents accueillaient des familles japonaises dans le cadre de séjours culturels. C'est ainsi que la culture asiatique entre dans sa vie pour ne plus la quitter. Suite à ces échanges, les liens se tissent, elle découvre et pratique des techniques de pliage, aime travailler « le papier dans tous les sens » et cultive ce loisir avec ferveur dès l'âge de dix ans.

Parmi ces techniques, figure :

- Le Paper Cutting (« on crée des compositions constituées de différentes couches de papier «on coupe et on colle») originaire de Chine. Les Chinois utilisaient des papiers découpés comme motifs de broderie, en collant les coupes de papier sur le tissu et en brodant par-dessus.

- Le Kirigami (« on découpe et on plie ») Dans le Japon voisin, le Kirigami était employé au XI^e siècle pour créer des emblèmes familiaux qui servaient à modeler les textiles et à identifier les biens de la famille.

- L'Origami (« on ne coupe ni ne colle », on ne fait que plier) « ori » : pliage et kami : papier (devenu « gami » pour la prononciation plus fluide du mot) Il est très difficile de déterminer précisément les origines de l'origami. La chine a inventé le papier au II^e siècle, et les possibilités offertes par cette invention ont très vite bouleversé le monde. Les premières traces d'objets en papier plié remontent au VI^e siècle où des moines shintoïstes utilisaient des techniques de pliages de papier pour des rituels religieux ou pour réaliser des emballages de médicaments ou d'aromates.

- le quilling (roulage de bande de papier) consiste à enrouler de fines bandelettes de papier en spirales ou en serpentins pour créer des compositions décoratives. Cette technique voit le jour au Moyen-Âge, où on l'utilisait le papier rehaussé d'or (moins coûteux que les fils d'or tressés, mais d'un aspect tout aussi esthétique) pour orner les reliquaires.

Virginie pratique majoritairement l'origami pour ses ateliers (un moment détente dédié au travail de la motricité fine et la concentration) même si elle refuse que cette pratique se limite à la création de boules de Noël pourtant si célèbres. Bien d'autres thèmes sont proposés.

Respectueuse de sa discipline, les ateliers ne sont réalisés qu'avec du matériel de qualité, de maisons françaises, toujours avec l'idée de partager en privilégiant des relations de proximité (collaborations entre intervenants qui fournissent son matériel comme les stylos par exemple, fabriqués dans une commune voisine).

Les savoirs peuvent aussi se transmettre de manière intergénérationnelle, et chacun à son rythme !

Comme Virginie le souligne, le lien joue une fois de plus un rôle essentiel avec une présence en cas de besoin même au-delà des 3 heures d'atelier effectués, c'est cela aussi qui permet la transmission des traditions dans ce domaine : «au-delà d'un simple métier, c'est un concept, un état d'esprit. »

Elle a créé son entreprise individuelle en 2019. Pour pratiquer, Virginie cumule les casquettes d'artisan et de commerçant lui permettant à la fois de présenter ses prestations et de vendre ses créations

via son site ou lors d'expositions (notamment celle du Marché de Noël de Garat).

Le site internet pliparci.com illustre les techniques et les présents réalisés, disponibles directement ou en commande. Un calendrier des ateliers vous permettra de vous inscrire et qui sait, de vous lancer dans cette aventure entourée de bienveillance et de sérénité.

Pliparci * Artisan d'art

*** El * Virginie Barski***

1474 route basse le bas Arsac

16410 GARAT

06 24 11 50 50





VOIRIE 2022

Certaines routes ou rues de Garat sont inconfortables et nécessitent un entretien. La commission voirie en est consciente, son budget annuel n'est pas

extensible et il lui faut faire des choix...

La priorité étant bien entendu la sécurité, vient en second le nombre et le type de véhicules qui utilisent telle ou telle route. Un autre facteur très important mais plus technique c'est la pérennité de la route. Il faut étancher les fissures et autres afin que les pluies hivernales ne pénètrent pas sous la sous-couche.

LES TRAVAUX SUIVANTS ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS :



Rue du Cabarot : coût : 99 210€ TTC

La problématique était la suivante, depuis de très nombreuses années cette rue nécessitait une gestion de l'eau pluviale et la réfection du tapis. La commission voirie avait depuis 2016, diligenté une étude et une estimation mandant des professionnels.

Mais cette étude avec busage nécessitait l'approbation de la commune de Dirac. Cette situation durant depuis longtemps, la situation de la voirie se dégradant, il fut nécessaire de prendre une décision sans la commune voisine pourtant partageant cette voie. Cela nous a conduits à réduire la surface imperméable afin de ne pas inonder les habitants de la même rue sur Dirac. Cela passait par un rétrécissement de la chaussée et des trottoirs enherbés voire par endroit nécessitant des croisements avec un mélange terre/pierres.



Rue de Chez Méry : coût : 7 290€ TTC

Cette route est entièrement à refaire, même si d'aspect pour le néophyte elle apparaît en bien meilleur état que d'autres. Sans rentrer dans un domaine trop technique elle coûterait une somme exorbitante à être refaite et nous avons choisi de faire un simple

monocouche pour l'étancher afin de limiter l'accentuation des dégradations.

Rue des 2 Hameaux : coût : 3 660€ TTC

Cette route est en apparence très inconfortable par endroits et nous avons décidé de faire du « point à temps » (enduit gravillonné partiel)



Route de Villars : 3 660€ TTC

L'entrée du chemin des Ardillers : coût : 7 270€ TTC

Ici on se devait de protéger le poteau de défense incendie et de refaire l'entrée de la route. On a donc mis des bordures de trottoir dites infranchissables et fait un bicouche sur l'entrée.



L'entrée au Bois

des Chaumes :

coût : 17 837€ TTC

Il était prévu par convention datant de 2014 de prendre le revêtement en charge de ce petit bout de voirie.



Allée des Nesmonds :

coût : 45 855€ TTC

Les travaux qui étaient prévus en 2021 avaient été repoussés à cette année. Voilà qui est fait.

Les Grandes Tuileries :

coût : 17 584€ TTC

Sur la rue de la Fontaine il y avait un problème de gestion d'eau pluviale. Cela a été résolu par 35 m de bordures de trottoirs et sur le revêtement défectueux, nous avons fait un bicouche.





▶ PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

Dans le cadre de sa politique de développement durable initiée depuis plusieurs années, la commune de Garat a déjà engagé de nombreuses actions

dans ce sens : isolation des bâtiments, étude énergétique, réduction de l'éclairage public, réduction des températures de chauffe sur les périodes d'inoccupation, achat durable...

La flambée des coûts de l'énergie et le contexte économique actuel nous incitent à aller plus loin dans la démarche :

Les consignes de températures dans les bâtiments publics seront gérées avec des valeurs allant de 8°C à 19°C.

- 19°C pendant les heures d'utilisation des bâtiments publics (mairie, écoles, bibliothèque,.....) et un abaissement de 2°C la nuit.
- 16°C lorsque le bâtiment est inutilisé pendant une période allant de 24h à 48h.
- 8°C lorsque le bâtiment est inutilisé pendant une période supérieure à 48h.

Nous poursuivons le calendrier établi concernant les travaux d'isolation des bâtiments. Nous avons lancé en juillet 2022, deux diagnostics énergétiques sur le groupe scolaire et la mairie.

Un agent des services techniques «réfèrent» est chargé d'assurer la bonne mise en œuvre des dispositions et le suivi.

En matière de chauffage, les consommations dépendent bien sûr des installations techniques en place mais aussi des actions des utilisateurs. A titre d'information, une baisse de 1°C de la température ambiante correspond à 7% de baisse de consommation. La commune souhaite donc réduire la consommation de l'ensemble des bâtiments communaux en abaissant les températures. Cette disposition a pris effet dès le début de la saison de chauffe (courant octobre 2022).

Le budget de la collectivité consacré aux énergies en 2021 était de 74000 €. Malgré les mesures posées pour cet hiver 2022-2023, l'impact financier reste conséquent pour 2022 mais aussi pour l'année 2023 avec une facture énergétique en très forte hausse.



▶ UNE HISTOIRE DU 11 NOVEMBRE 1918 À GARAT

(Témoignage de M Raoul Roy, ancien Garatois, recueilli en 1985 par Mr Veysière)

J'allais avoir 5 ans. Mes grands-parents (les Mainguet) et ma mère tenaient une épicerie buvette dans la ruelle qui longe le local du 3e âge (la rue du chas, face à l'église). Mon père était depuis quelques temps sur le front d'Italie.

Il y avait à cette époque un énorme marronnier tout près de la porte du presbytère et l'espace triangulaire (actuelle place du monument au morts) était une prairie qui venait jusqu'à l'angle de l'église. La route qui n'était point goudronnée était assez étroite.

Ce jour-là on avait parlé à la maison de quelque chose qui ressemblait à de l'espoir. Mais ce qui reste dans ma mémoire c'est la sortie de mon grand-père et moi avons faite. Lorsqu'il me tenait par la main (à cinq ans on n'est pas très grand), je ne voyais que son tablier bleu d'épicier et, en levant les yeux, sa moustache blonde de pépé affectueux. Nous nous sommes avancés sur la place. La cloche sonnait depuis un moment. Pendant une partie de l'après-midi des jeunes gens, (trop jeune pour partir au front), ont tiré sur la corde, cette grosse corde qui pendait sous le clocher.

Les garatois s'étaient groupés sur le pré proche de l'église. Au milieu d'eux je reconnaissais le commis du forgeron maréchal ferrant, qui plaçait un canon de frairie sur une grosse pierre plate. C'était un simple tube de fonte que l'on garnissait de poudre noire en glissant une mèche et que l'on fermait avec un bouchon.

Le garde champêtre d'alors s'appelait M. Fontaine, c'était le père de Mme Bordas. Il faisait éloigner les gens, il allumait la mèche et ça tonnait !!! Le canon de la paix faisait taire les canons de la guerre. Ce jour-là on ne pouvait pas parler de joie mais d'un soulagement et d'un grand espoir : les survivants allaient enfin pouvoir revenir.





► RECENSEMENT MÉDICAL

Certains patients ont recours à un appareil concentrateur d'oxygène à domicile de manière systématique 24h/24 h. Au vu des éventuelles futures coupures d'électricité de longue durée cet hiver nous vous proposons d'établir une liste confidentielle desdits patients en mairie et qui pourra être communiquée uniquement aux services officiels de gendarmerie et de santé. Faites-vous recenser !!!

► GATEAU D'ANNIVERSAIRE A LA CANTINE

Nouveauté très appréciée par les nombreux enfants fréquentant la restauration scolaire cette année à Garat.

En effet la cuisinière de l'Aquitaine de restauration Laetitia prépare un « vrai » gâteau d'anniversaire chaque mois pour eux. Tous les natifs du mois de la maternelle comme de la primaire peuvent ainsi souffler leurs bougies avec leurs copains et copines de classe. C'était le midi du jeudi 24 novembre et le mardi 13 décembre.

Dans le dernier bulletin nous avons fait un article sur la nouvelle équipe qui entoure la cheffe. Nous avons oublié de citer Nathalie qui participe avec Magalie, Lynda, Eliane, Christine, Christelle et Anne-Marie. C'est l'ensemble de cette équipe qui permet aux enfants d'être accompagnés tout au long de leur repas à la cantine.



► ECLAIRAGE PUBLIC – DÉCORATION DE NOËL

Lors du dernier bulletin nous faisons part de la réflexion de la commission voirie sur l'optimisation de l'éclairage public sur la commune de Garat. Certains d'entre vous ne l'ont peut être pas remarqué mais depuis plusieurs semaines les lumières de la ville s'allument quand vient l'obscurité par un détecteur de luminosité et s'éteignent à 22h. L'éclairage du parking de l'Atrium étant solaire et autonome, il n'est pas soumis à ces horaires. Le matin l'éclairage s'allume à 06h pour s'éteindre automatiquement lorsque la luminosité extérieure est suffisante. En phase estivale l'éclairage se coupe à 23h.

La sobriété énergétique que nous demande d'adopter le gouvernement n'a pas remis en cause notre volonté de mettre en place les décorations lumineuses pour les fêtes de fin d'années. S'il est vrai que nous devons faire attention à nos dépenses énergétiques, il est un aspect qu'il ne faut pas négliger : La joie de vivre. L'ambiance anxiogène de ces dernières années nous entraîne dans un puit sans fond comme si rien ne pouvait nous en sortir. Alors si ces lumières scintillantes, signe de fêtes, de retrouvailles entre amis et en famille, de rires et de bons moments nous apportent un peu de bonheur, c'est avec grand plaisir que nous offrons à tous ceux qui passent sur nos routes ces instants magiques. Ralentissez et prenez le temps d'observer !



ASSOCIATIONS



SOIRÉE DANSANTE : SOIRÉE PLAISANTE.



Merci à celles et ceux qui ont participé à la soirée « choucroute » organisée par le comité de jumelage de Garat. Une centaine de convives ont partagé ce samedi 29 octobre à la salle Atrium un moment rempli de joie et de bonne humeur. Le but de cette soirée était de se rencontrer, d'apprendre à connaître le comité de jumelage et surtout de s'amuser en mangeant et en dansant. Depuis 2015, Garat est jumelé avec la commune de Moselle, Walsheid. Les jumeaux devraient venir sur la commune lors du weekend de Pentecôte 2023. Ce sera l'occasion de se revoir pour une nouvelle soirée qui sera ouverte à tous les habitants de commune !



CARTON PLEIN À LA SALLE DES FETES !



Voilà une activité que nous n'avions pas revue sur la commune depuis un long moment ! Le bruit des boules qui tournent dans leur cage en métal. Au son des « quin » pour les gagnants d'un lot et les « oohh » pour ceux qui étaient à un chiffre prêt, les anciens combattants et les amis du temps libre ont orchestré cet après-midi du 20 novembre le 1er loto à l'Atrium ! Salle comble et prêt de 250 personnes sont venues en quête d'une victoire d'un lot ! Agréable moment pour toutes les personnes présentes et déception pour ceux qui se sont vus refuser l'entrée. Sur l'année 2023 plusieurs manifestations sont prévues par les associations de Garat ! Ne les manquez pas !

ANNIVERSAIRE AMALGAM

Cette année marque un pas de plus dans la longévité. 15 années que l'association qui fut créée en 2007 par Odile Deroin et Sylvette Grateau sous le nom de Chorale Val'Echelle devenue ensuite Association Musicale de l'Amicale Laïque de Garat AMALGAM' divertit son public lors de nombreuses manifestations tout au long de l'année !

Actuellement riche de 36 membres avec un répertoire qui évolue sans cesse l'association est toujours heureuse d'accueillir de nouvelles voix !



LES BOUCHONS DU BONHEUR

L'association « Les Amis du Temps Libre » (ATL), section de l'Amicale Laïque de Garat récupère les bouchons en plastique qui sont remis à l'association « Les Bouchons du Bonheur ». L'argent récolté grâce à la vente de ces bouchons permet de soutenir financièrement des personnes en difficulté, en situation de handicap ou victimes d'un accident de la vie, d'une maladie.

33 sacs ont été collectés à Garat. Vous pouvez déposer vos bouchons à la salle des ATL (salle face à l'église, à côté de l'entrée de la mairie) de préférence les jeudis entre 14H et 17H30 (sauf en août) ; veillez à ne mettre que les bouchons plastiques. Merci pour votre participation qui permet d'améliorer le quotidien de ces personnes.



INFOS PRATIQUES



HORAIRES DÉCHÈTERIE

A compter du 7 novembre, GrandAngoulême harmonise les horaires de ses 7 déchèteries. Fini les horaires d'été, d'hiver...

Les déchèteries seront ouvertes toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermées les dimanche et jours fériés.



LE RECENSEMENT



Le recensement permet de déterminer la population officielle de votre commune. De ces chiffres découle la participation de l'État à son budget (dotation globale de fonctionnement). Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de votre commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Le recensement fournit ces informations et permet ainsi d'aider les collectivités à mieux répondre aux besoins de la population.

Pour notre commune, Jean-Philippe BLASCO, Marie-Christine GUEPEROUX, Christel BRACHOT et Bernard LAMIRAULT ont été désignés pour passer dans votre domicile afin de faire avec vous votre recensement. Ils viendront entre le 19/01/2023 et le 18/02/2023. Il devront vous présenter leur carte d'agent recenseur. Restez vigilants avec les «faux agents».

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs distribuent aux habitants concernés une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Ils peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. S'ils ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent des questionnaires papier.

Le recensement en ligne, c'est aussi une gestion simplifiée, un gain de temps précieux : pour vos agents recenseurs qui n'ont pas à repasser dans chaque logement pour récupérer les formulaires ; et pour les habitants qui bénéficient d'une aide au remplissage. Le recensement en ligne, c'est également moins de papier, il est donc moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.

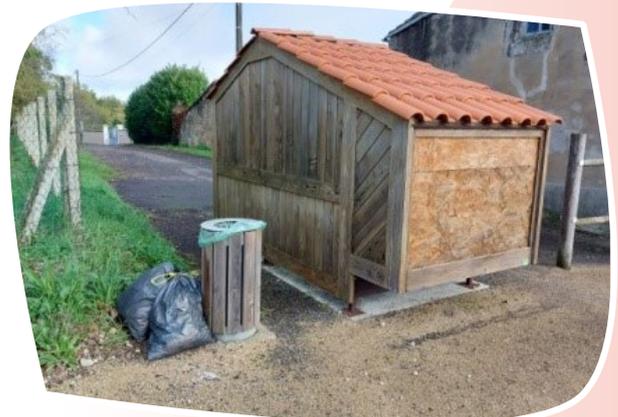
«BIEN VIVRE ENSEMBLE»

Aujourd'hui encore, malgré nos efforts et les aménagements mis à disposition des habitants, force est de constater que des faits malheureux se produisent sur notre territoire. C'est notre commune et nous nous devons de la maintenir propre. C'est l'affaire de tous et la mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement sur le tri ou le stockage de déchets...

Sur la 1ere photo, 90% de ces déchets doivent être déposés en déchetterie qui se trouve à moins de 10 minutes. L'application [clean2gether](#) peut vous permettre de signaler un dépôt sauvage que vous pourriez trouver au détour d'un chemin ou d'une route.

Sur la 2eme photo, 2 à 3 fois par semaine, des poches de déchets paramédicaux (couches, ouate etc...) sont déposés à Sainte Catherine contre l'arrêt de bus et la benne à verre. Ce ne sont pas des déchets anodins.

Il est possible de s'équiper de différents conteneurs pour les déchets (bac noir, jaune, composteur,...). Vous pouvez contacter la mairie pour plus de renseignements.



AGENDA



L'Agenda associatif 2023

vous sera communiqué ultérieurement
car des évènements viennent perturber le calendrier.

J'AGIS
pour réduire
Charente

Les textiles sanitaires : vite utilisés, vite jetés...



2 milliards

de tampons
et serviettes
menstruelles jetés
en France par an

5 000 couches

nécessaires de la
naissance à la propreté
pour un enfant
(environ 1 tonne)

Les textiles sanitaires jetables ont envahi notre quotidien. Serviettes en papier, essuie-tout, mouchoirs, lingettes, cotons, couches... : on les retrouve dans toutes les pièces de la maison. Pratique certes, mais ils génèrent du poids dans nos sacs noirs : 27,7 kg/hab/an, soit 15,8% des ordures ménagères. Sans compter leur impact sur l'environnement et sur la santé également.

Pourtant, d'autres pratiques existent plus saines, plus économiques et durables. La plupart des textiles jetables ont leurs alternatives zéro déchet : couches, serviettes et culottes lavables, coupes menstruelles, lingettes démaquillantes

lavables, mouchoirs en tissu... Si les préjugés restent tenaces, ces produits n'ont plus rien de comparable avec ceux utilisés auparavant.

Pour permettre à ceux qui le souhaitent de changer de pratiques et de s'équiper, le programme départemental de prévention et de réduction des déchets «J'agis pour réduire» propose des soutiens financiers pour les particuliers et un accompagnement technique pour les structures.

Retrouvez le détail de chaque subvention et faites vos demandes en ligne sur : www.jagispourreduire.com/soutiens-financiers

Plus d'informations sur www.jagispourreduire.com - N° vert 0 800 500 429

Panneau Pocket

La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !



- Gratuit**
- Anonyme**
- Sans Publicité**

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Pour rappel, vous pouvez retrouver des informations communales :

Sur le site de la commune
www.garat.fr



Sur facebook
@garatofficiel



Sur **PanneauPocket**
application mobile application PC



Infos légales

Magazine municipal de Garat
133, rue Jean Bouillaud
16410 GARAT

05 45 60 62 73
www.garat.fr
mairie@garat.fr

Retrouvez nous sur facebook



Directeur de la publication :
Hervé Ramat

Coordination et rédaction :
Commission communication :
Sylvie Perron, Alexandre Bastard, Virginie Ché,
Arnaud Pascon, Solange Olaïzola, Stéphane Cahorel.

Crédits Photos : Freepik - Mairie de GARAT
Impression : Côté Charente - Gond-Pontouvre
Distribution : Médiapost
Imprimé à 1000 exemplaires sur papier PEFC
ISSN : 1629 - 0984

Garat